



Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole Tél. 02 23 62 22 34



@Rennes_presse

Vendredi 28 août 2020

Éducation

Rentrée scolaire 2020-2021



© Julien Mignot – Rennes Ville et Métropole

Interlocuteurs

Gaëlle Rougier Adjointe à la Maire déléguée à l'éducation François Mesure Directeur éducation enfance Ville de Rennes

Sommaire

\rightarrow	Communiqué de presse : rentrée scolaire 2020-2021p. 3
\rightarrow	La carte scolaire et les effectifs à Rennes pour la rentrée 2020-2021p. 6
\rightarrow	Etat des lieux des investissements dans le patrimoine scolaire et focus sur les cours d'écoles végétaliséesp. S
\rightarrow	Le projet de Cité éducative du Blosnep. 16
\rightarrow	Alimentation durablep. 18
\rightarrow	Les chiffres clés de l'éducation à Rennes en 2020-2021p. 20





Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole Tél. 02 23 62 22 34 @Rennes presse

Vendredi 28 août 2020

Éducation

Rentrée scolaire 2020-2021

La rentrée dans un contexte sanitaire inédit : modalités de fonctionnement au $\mathbf{1}^{\mathrm{er}}$ septembre 2020

La Ville de Rennes, en étroite relation avec les services de l'Éducation Nationale, met en œuvre un protocole sanitaire dans le contexte de pandémie de Covid-19.

Il prévoit l'application de quatre grands principes :

- Respect des gestes barrières
- Port du masque obligatoire pour les adultes
- Hygiène des mains
- Nettoyage et aération des locaux

Au 1^{er} septembre 2020, tous les élèves sont accueillis à l'école et ce, tous les jours de la semaine. Le port du masque est obligatoire pour le personnel municipal et les enseignants. Les intervenants extérieurs sont autorisés. Les parents peuvent entrer dans l'école avec un masque.

Le temps périscolaire retrouve ses horaires habituels et les 26 centres de loisirs du mercredi ouvriront normalement. Contrairement à la période qui a suivi le confinement, la restauration retrouve, à ce stade, un fonctionnement normal avec des repas chauds servis dans les cantines.

Les locaux font également l'objet d'un nettoyage quotidien et les surfaces les plus fréquemment touchées font l'objet d'une désinfection régulière. La ventilation des classes est assurée plusieurs fois par jour. Le lavage des mains des élèves et adultes est régulier.

En cas de symptômes, le personnel, les enseignants ou les élèves concernés seront testés.

Lien vers la foire aux questions (mise à jour régulièrement)

Poursuite du programme d'investissement dans le patrimoine scolaire

Chaque année, la Ville de Rennes consacre une part importante de son budget d'investissement à la maintenance de son patrimoine scolaire ainsi qu'à l'amélioration du cadre de vie des élèves et des enseignants des écoles du premier degré.

Le programme d'investissement de la Ville de Rennes pour agrandir, adapter et restaurer le patrimoine scolaire s'établit à plus de 100 millions d'euros pour la période 2018-2025.

Des cours végétalisées et non genrées pour les écoles Ille et Championde-Cicé

Soucieuse des questions environnementales, la Ville de Rennes a décidé de consacrer une part plus importante de son budget annuel à un effort de végétalisation des cours d'écoles situées dans les zones les plus urbanisées. Ces cours se veulent plus adaptées au changement climatique, mais aussi plus égalitaires. Leur réaménagement s'appuie sur des principes d'usages et d'organisation non genrés. En concertation avec les équipes éducatives, ces cours d'écoles ont été conçues avec la participation de leurs premiers usagers, les enfants.

Le coût prévisionnel est de 190 000 € pour Ille et 140 000 € pour Champion-de-Cicé

Alimentation durable

Les efforts d'amélioration de l'alimentation à la cantine se poursuivent et la réflexion autour d'un Plan alimentaire 2 est lancée, avec pour objectif d'augmenter la part du bio dans la restauration collective à 50 %. Pour rappel, le Plan alimentaire durable (2017-2020) fixait les objectifs suivants :

- 20 % de produits bio ;
- 20 % de produits durables ;
- diminution de 50 % du gaspillage alimentaire.

Ces objectifs ont été largement dépassés puisque les cantines proposent aujourd'hui :

- 28 % de produits bio ;
- plus de 40 % de produits durables ;
- 55 % de gaspillage alimentaire en moins ;
- les menus produisent 11 % d'émission de gaz à effet de serre en moins.

Une alternative végétarienne quotidienne dans les restaurants scolaires

La Ville de Rennes s'engage à assurer l'équilibre nutritionnel des enfants *via* sa restauration scolaire en proposant, à la rentrée 2020, une alternative végétarienne quotidienne. Afin d'assurer un repas équilibré, la part de protéines

doit se composer de 2/3 de céréales pour 1/3 de légumineuses. Cette alternative végétarienne concerne les enfants inscrits au régime "sans viande" pour l'année scolaire.

Goûter gratuit

Après une expérimentation dès cet automne, la Ville mettra en place début 2021 un goûter gratuit en élémentaire pour les enfants inscrits au temps périscolaire du soir, comme cela est déjà le cas en maternelle. Ce sont 2 300 enfants qui seront concernés chaque soir par cette offre, dont le budget prévisionnel annuel s'établit à 90 000 €.

La carte scolaire et les effectifs à Rennes pour la rentrée 2020-2021

Chiffres clés de la rentrée 2020 à Rennes :

- > 83 écoles publiques du 1^{er} degré (maternelles et élémentaires)
- ➤ Autour de 14 500 élèves attendus à la rentrée 2020 2021, soit environ 300 élèves de plus que l'an dernier.

En maternelle et en élémentaire

Ouverture de huit nouvelles classes :

En élémentaire	En maternelle	En maternelle	
Carle Bahon (chinois)	Clemenceau		
 Châteaugiron-Landry 	Jules Ferry		
 Guillevic 			
 Jacques Prévert 			
Jean Rostand			
 Moulin du Comte 			

Ouverture conditionnelle de neuf nouvelles classes :

En élémentaire	En maternelle	
Contour Saint-Aubin	Jean Moulin	
• Ille		
 Jules Isaac 		
 Léon Grimault 		
• Liberté		
 Marcel Pagnol 		
Nelson Mandela		
 Torigné 		

Ouverture de deux classes en enseignement bilingue breton :

En élémentaire	En maternelle
 Jacques Prévert 	Champion de Cicé

Ouverture conditionnelle de deux classes en enseignement bilingue breton :

En élémentaire	En maternelle
• Liberté	 Quineleu

Fermeture de quatre classes :

En élémentaire	En maternelle	
Carle Bahon	Jean Rostand	
 Clôteaux 	Louise Michel	

Fermeture conditionnelle de deux classes :

En élémentaire	En maternelle
Champion de Cicé	
 Trégain 	

Nouveautés :

La classe passerelle de l'école maternelle Jacques Prévert sera transformée à la rentrée scolaire en dispositif d'accueil des enfants de moins 3 ans.

Une filière linguistique renforcée en chinois est ouverte à la rentrée scolaire à l'école Carle Bahon élémentaire.

Les missions des postes surnuméraires des écoles élémentaires Guillevic et Volga évoluent en lien avec la nouvelle Cité Éducative.

Un poste UPE2A (Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants) est créé à l'école Poterie (secteur d'intervention : Poterie et Jacques Prévert). Le poste UPE2A existant à Marcel Pagnol sera désormais rattaché à l'école Jean Rostand (secteur d'intervention Jean Rostand et Trégain).

Mesures gouvernementales : dédoublements de classes de grande section (GS), CP, CE1 en réseau d'éducation prioritaire

Dédoublements des classes de CP et CE1

À la rentrée, la Ville de Rennes poursuit l'accompagnement de la mesure gouvernementale de dédoublement des classes de CP et CE1 dans les écoles situées en Réseau d'Éducation prioritaire et Réseau d'Éducation prioritaire renforcée.

Affectation définitive d'emplois	Affectation conditionnelle d'emplois	Retrait d'emploi
Clemenceau – CE1Guyenne - CP	Clôteaux – CPGuillevic – CP	Jean Moulin – CP
,	• Volga – CE1	

Dédoublements des classes de grande section

La Ville travaille en lien étroit avec les services de l'Inspection Académique pour accompagner la mise en œuvre des dédoublements de classes de GS dès la rentrée scolaire. Compte tenu des contraintes existantes en termes de locaux, la Ville ne pourra procéder systématiquement à un dédoublement physique dans des classes spécifiques. L'organisation pédagogique se fera en fonction des locaux disponibles.

Les investissements dans le patrimoine scolaire

Au total sur la période 2018-2025, plus de 100 millions d'euros d'investissement sont programmés pour le patrimoine scolaire à Rennes.

La Ville de Rennes poursuit son programme d'investissement dans les écoles publiques pour accompagner la progression du nombre d'élèves amorcée il y a une dizaine d'années. Cette progresssion touche un grand nombre de quartiers et au-delà du financement de projets de trois nouveaux groupes scolaires, la Ville consacre une part importante de son budget d'investissement à la maintenance de son patrimoine ainsi qu'à l'amélioration du cadre de vie des élèves et des équipes éducatives.

La moitié des groupes scolaires fait actuellement l'objet d'opérations liées à l'augmentation de leur capacité d'accueil : agrandissement, restructuration ou adaptation, certaines opérations importantes se déroulant sur plusieurs années scolaires en site occupé.

Au-delà des travaux réalisés pour répondre aux besoins d'accueil des élèves, la Ville investit chaque année dans des opérations visant à améliorer la performance énergétique des batiments et leur accessibilité.

Focus sur la livraison de la cour de l'école élémentaire Ille

Soucieuse des questions environnementales, la collectivité a décidé de consacrer une part plus importante de son budget annuel à un effort de végétalisation des cours maternelles et élémentaires situées dans les zones les plus urbanisées. Ces cours d'écoles se veulent plus adaptées au changement climatique et plus égalitaires. Le réaménagement des cours s'appuie sur des principes d'usages et d'organisation non genrés, mis au point en concertation avec les équipes éducatives et les enfants usagers de ces cours. Des opérations plus ponctuelles de végétalisation sont aussi inscrites au programme.

Les futurs groupes scolaires (Europe-Rochester, à Maurepas, et Baud-Chardonnet) ont été pensés dans cet esprit. Les deux cours qui sont rénovées intégralement chaque été vont aussi en profiter. L'école Ille est la première à bénéficier de cette démarche à grande échelle.

Une cour d'école plus adaptée au changement climatique

La Ville de Rennes souhaite créer des cours d'écoles plus végétales pour lutter contre les effets du changement climatique. Des arbres, arbustes, buissons et petites haies ont été plantés au niveau du gazon situé sur la partie haute de la cour. Un revêtement clair drainant remplace le bitume sombre. Il permet désormais d'infiltrer doucement les eaux pluviales dans les sols plutôt que d'être rapidement évacuées dans les réseaux d'eau de pluie. La couleur claire du revêtement permet de lutter plus efficacement contre le phénomène des îlots de chaleur.

Une cour d'école plus égalitaire

Cette cour d'école propose aux enfants des espaces de jeux plus ludiques et naturels, que tous, filles et garçons, pourront explorer ensemble. L'objectif de cette démarche est aussi de favoriser de nouveaux usages, avec une répartition plus égalitaire de la cour de récréation. Une grande table et des bancs en bois, un cheminement de pierres plates ainsi que des tables d'échec ont été installés, ainsi qu'un toboggan, un espace tennis de table, des poteaux amovibles pour filet de volley, des panneaux de basket, des marquages au sol. L'espace de jeux de ballons, situé à l'entrée de la cour devant la cantine scolaire, a été déplacé dans une zone moins centrale afin d'éviter que la cour de récréation ne soit qu'un immense terrain de football.

Un travail en concertation

Ce sujet a fait l'objet en amont d'une série d'ateliers qui ont réuni plusieurs services de la Ville : sous la conduite d'opérations de la Direction éducation enfance, ce chantier été confié à la Direction des jardins et de la biodiversité, épaulée par la Direction de la voirie et par une entreprise privée en charge de la réalisation du nouvel enrobé.

Depuis janvier 2020, les équipes éducatives (temps scolaire et périscolaire) ont travaillé avec les élèves sur leurs envies.

Caractéristiques techniques de la cour

Perméabilisation des sols et traitement des eaux pluviales :

Avant travaux, les surfaces représentaient :

- 1 860 m² de surfaces imperméables
- 1 140 m² de surfaces perméables

Soit 3 000 m² de surface traitée, hors parties enherbées

Après travaux :

- 75 m² de surfaces imperméables (sol souple des jeux)
- 1 325 m² de surface poreuse
- 1 600 m² de surfaces perméables

Les surfaces végétales ont augmenté de 460 m²

S'agissant de l'enrobé poreux, d'après le GRAIE, Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau, "un tel revêtement neuf peut absorber la pluviométrie annuelle moyenne française en une dizaine de minutes. Même si le revêtement est colmaté à 99,9 %, la capacité d'infiltration résiduelle est encore de 360 mm/h". On estime que 80 à 90 % des précipitations seront ainsi infiltrées.

- Lutte contre les îlots de chaleur :
- Augmentation de la présence végétale de 460 m²
- 15 arbres apportent de l'ombre
- Enrobé clair de 1 600 m²
- Espaces non genrés :

La réorganisation des jeux s'est faite en coordination avec l'équipe pédagogique et les élèves.

Coût prévisionnel : 190 000 €







La cour d'école élémentaire Ille, nouvellement réaménagée ©Ville de Rennes

Cour maternelle Champion de Cicé

Le projet a été conçu en lien avec les équipes éducatives et selon les mêmes principes de renforcement de la végétalisation et de sols clairs perméables. La cour est totalement rééquipée de jeux et de structures : parcours d'agilité, jeux pour se balancer, cabane, bac à sable, butte, éléments de mobilier.

Coût prévisionnel : 140 000 €

Ces deux chantiers menés pendant les vacances scolaires ont été accompagnés d'un programme de végétalisation des cours. Conduit par la Direction des jardins et de la biodiversité sur quatre autres écoles de la ville, il a permis d'ajouter près de 400 m² d'espaces verts dans chacune d'elle (André Chedid, Jules Isaac, Gantelles et Guyenne).

Le détail des investissements par quartier

Secteur nord-est:

Ouverture d'un nouveau groupe scolaire de 14 classes sur le quartier Europe-Rochester à la rentrée 2023-2024 dans le cadre du programme ANRU (agence nationale pour la rénovation urbaine). Voir le projet sur ce lien.

Coût prévisionnel de l'opération : 11 800 000 € TTC.

Dans l'attente de cette ouverture, le groupe scolaire Gantelles accueille les enfants des familles installées sur la Zac Maurepas Gayeulles et bénéficie de travaux d'agrandissement (restauration) et de l'ajout de bâtiments modulaires à vocation scolaire.

Ouverture d'un nouveau **groupe scolaire** de 12 classes à la rentrée 2023-2024 dans le quartier Baud-Chardonnet. Voir le projet sur ce lien.

Coût prévisionnel de l'opération : 7 500 000 € TTC.

Pour l'heure, c'est le groupe scolaire Marcel Pagnol qui accueille les enfants de familles résidant sur la Zac ainsi que ceux des familles riveraines du boulevard de Vitré et de l'avenue du général Leclerc. Le groupe scolaire Marcel Pagnol a bénéficié de travaux ces dernières années : rénovation et mise aux normes en élémentaire, restauration agrandie, cour maternelle réaménagée.

Secteur nord-ouest:

École élémentaire Joseph Lotte: un bâtiment modulaire a été installé courant 2020 sur le site de la maternelle pour accompagner les mesures de carte scolaire. Un autre double modulaire est en cours d'installation côté élémentaire, livrable au cours du 1^{er} trimestre scolaire. Une étude est par ailleurs en cours pour agrandir la capacité du groupe (constructions à venir dans le secteur nord-ouest de la ville).

Coût prévisionnel pour l'installation des modulaires : 534 000 €.

Groupe scolaire Guyenne : le groupe scolaire fait actuellement l'objet d'une étude devant aboutir à des travaux d'extension de la maternelle, de restructuration de l'élémentaire et de la restauration. En 2020, le bâtiment élémentaire fait l'objet de travaux d'adaptation pour permettre l'installation de nouvelles classes. Plus globalement des travaux d'accessibilité et d'isolation par l'extérieur seront réalisés sur l'ensemble du groupe.

Coût prévisionnel d'opération de 1,2 M€ pour le bâtiment élémentaire.

École élémentaire Duchesse Anne : une partie de l'école va faire l'objet d'une restructuration devant aboutir à une amélioration des conditions d'accueil des enfants notamment sur le temps périscolaire. Les conditions de travail de l'équipe enseignante seront par ailleurs améliorées. L'opération sera réalisée en site occupé : désamiantage au dernier trimestre 2020 dans l'ancien logement de fonction, transformation en 2021 de celui-ci en salles professionnelles pour

l'équipe enseignante. L'étape suivante concernera en 2022 une autre partie du bâtiment pour l'accueil périscolaire (études en cours).

Secteur sud-est:

Groupe scolaire Torigné: le groupe scolaire est en cours de réhabilitation. Au programme : extension et rénovation de la maternelle livrable à la rentrée de septembre 2021, rénovation de l'élémentaire de février 2021 à la rentrée 2022. Ce chantier est réalisé en site occupé, les classes impactées par les travaux étant relogées à tour de rôle dans des bâtiments modulaires.

Coût prévisionnel de l'opération : 5 360 000 €.

À l'issue de ce chantier, la cour maternelle sera réaménagée. La cour élémentaire fera également l'objet d'un réaménagement qui sera fortement connecté à celui des espaces verts du quartier et des jardins du conservatoire. Une réflexion en lien avec les équipes éducatives est déjà amorcée. La rénovation du gymnase est également programmée.

Groupe scolaire Volga : ce groupe va faire l'objet de travaux d'embellissement et d'une extension qui va augmenter la capacité d'accueil de la maternelle et prendra en compte un besoin d'équilibre dans l'organisation des locaux entre la maternelle et l'élémentaire. L'installation d'un espace parents y est aussi prévue. Ces travaux seront réalisés dans le cadre du Programme ANRU en 2023-2024. Coût prévisionnel de l'opération : 2 370 000 €.

À noter que la rénovation thermique du groupe scolaire est désormais achevée après deux années de travaux.

Coût de l'opération : 1 610 000 €.

École maternelle Marc Sangnier: des travaux d'isolation et de remplacement des menuiseries ainsi que des travaux d'accessibilité vont y être réalisés pendant l'année scolaire 2020-2021. Ils commenceront aux vacances d'octobre. Un double modulaire vient d'être installé dans la cour pour y accueillir les classes et le CALM (Centre d'accueil et de loisirs municipal) à tour de rôle au fur et à mesure de l'avancée du chantier.

Coût prévisionnel de l'opération 485 000 €.

École élémentaire Paul Langevin: la restauration est en cours d'agrandissement et la salle de sport fait parallèlement l'objet d'une rénovation et d'une isolation thermique. La salle de restauration sera livrée aux vacances d'octobre. Les enfants qui déjeunent à l'école seront accompagnés sur le site de Marc Sangnier pendant la durée de ce chantier, le double modulaire installé pour les travaux sera provisoirement affecté à un usage de salle de repas.

Coût prévisionnel de l'opération : 128 000 €.

École maternelle Chateaugiron : un double modulaire va être installé au cours du premier trimestre afin de faire face aux augmentations d'effectifs pour les activités scolaires et périscolaires.

Coût prévisionnel de l'opération : 480 000 €.

École maternelle Poterie : un préau va y être installé pendant l'année scolaire.

Coût prévisionnel : 110 000 €.

Secteur sud-ouest

École élémentaire Albert de Mun: une réflexion est engagée pour l'extension de 2 classes et la construction d'une nouvelle restauration et d'un accueil de loisirs en 2022-2023.

Coût prévisionnel : 2 M €.

École maternelle Quineleu: agrandie de deux classes suite au déménagement de l'association Skol an Emsav il y a un an, cette école va faire l'objet en 2020-2021 d'une extension de sa restauration. Des travaux sont également prévus début 2021 dans un ancien logement de fonction pour y installer des sanitaires complémentaires ainsi qu'un bureau pour la REL (Responsable éducation loisirs). Coût prévisionnel de l'opération: 55 000 €.

École élémentaire Clemenceau : elle sera agrandie durant l'année scolaire 2020-2021 (ajout d'un double modulaire) – études en cours.

École élémentaire Jacques Prévert : elle fait l'objet d'un chantier de rénovation et d'isolation par l'extérieur. À terme, la capacité de l'école élémentaire en sera augmentée.

Les travaux de l'ancien bâtiment de la maternelle sont achevés.

Coût de l'opération : 1 260 000 €.

École élémentaire Pascal Lafaye : une rénovation complète et un agrandissement des sanitaires sur la cour sont programmés pendant l'année scolaire, partiellement en site occupé avec cependant les travaux les plus lourds réalisés sur une période de petites vacances.

Coût prévisionnel de l'opération : 80 000 €.

École maternelle Pasteur : le déménagement de l'école maternelle Faux Pont vers le site Pasteur est programmé début 2021. La capacité de l'école sera portée à 8 classes.

L'Edulab, tiers lieu dédié aux usages et aux pédagogies autour du numérique éducatif ouvrira début 2021.

Coût prévisionnel de l'opération Pasteur : 15 M d'euros dont 7 000 000 € pour l'école, 1 200 000 € pour l'Edulab.

Secteur ouest

École maternelle Ille : l'école est en cours de restructuration-extension. Ces travaux sont réalisés en site occupé, le bâtiment sera livré au dernier trimestre 2020 : deux salles de classes supplémentaires, une salle de motricité neuve, des locaux supplémentaires pour le périscolaire y sont prévus. Le réaménagement de la grande cour sera envisagé en 2021.

Coût prévisionnel de l'opération d'extension : 1 250 000 €

École maternelle Moulin du Comte : un bâtiment modulaire vient d'être livré et sera affecté au périscolaire, libérant ainsi une salle de classe pouvant servir soit d'atelier, soit de salle de classe en fonction des mesures académiques.

Coût de l'opération : 259 000 €

Pôle éducatif Simone Veil : il sera constitué d'une école de 16 classes, d'un centre de loisirs et d'une crèche de 64 places. Son ouverture est prévue en septembre 2022. Voir le projet sur ce lien.

Coût prévisionnel de l'opération : 14 640 000 €

Groupe scolaire Champion-de-Cicé : ce groupe scolaire dont les travaux de réhabilitation et d'agrandissement se sont achevés en février dernier, a vocation, au-delà de son périmètre de recrutement, à accueillir les enfants des familles installées sur la Zac de la Courrouze.

Coût total de l'opération : 1 560 000 €

Programme de sécurisation des écoles

Le programme entamé en 2018 est bientôt achevé. Ce programme recouvre plusieurs aspects : les clôtures, la mise en place d'un contrôle d'accès à distance (visiophones) et l'équipement d'un dispositif d'alarmes sonores pour se conformer aux nouvelles dispositions de mise en sûreté.

Sur les 43 groupes scolaires rennais, 38 disposent d'un nouveau périmètre clôturé et 20 ont des accès sécurisés à distance opérationnels.

10 nouveaux groupes scolaires seront concernés d'ici à la Toussaint. Le programme de sécurisation des écoles sera ainsi achevé au premier trimestre 2021.

Coût total prévisionnel de l'opération : 3,5 M d'€

Le projet de Cité éducative du Blosne

La Ville de Rennes, en partenariat avec l'État et l'Éducation Nationale, s'est engagée dans la mise en œuvre du projet de Cité éducative sur le quartier du Blosne, situé en REP+, depuis la rentrée scolaire 2019 et jusqu'en 2022.

Que sont les Cités éducatives?

Les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charge éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire dans les territoires qui en ont le plus besoin. L'enjeu est de pouvoir accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie afin de lutter contre les inégalités éducatives. Concrètement, le label Cité éducative ouvre droit à des moyens supplémentaires financiers et humains, à certains territoires prioritaires dont Le Blosne fait partie.

Enjeux

5 enjeux ont été définis, déclinés dans un plan de 50 actions financé à hauteur de 350 000 € par an par l'État. Un co-financement est attendu entre l'État et les collectivités (commune, intercommunalité, département, région) :

- La santé, le bien-être de l'enfant : la santé impacte la capacité de trop d'enfants et de jeunes à investir pleinement les apprentissages. Certains parents eux-mêmes se trouvent dans une situation similaire, rendant plus complexe leur inclusion sociale et l'exercice de leur parentalité. Ces difficultés cumulées constituent autant de freins à l'épanouissement et à l'émancipation de ces enfants et de ces jeunes.
- Améliorer le niveau de diplomation, l'orientation et l'insertion par l'emploi des jeunes : consolider les parcours, notamment les transitions (famille-école-collège-lycée-apprentissage-études supérieures et premier emploi), constitue un enjeu prioritaire pour les jeunes du Blosne par l'impulsion d'une mobilisation et coordination renforcée des acteurs.
- Développer les pratiques culturelles, artistiques et sportives : parce que les inégalités se déclinent également dans ce domaine, il est proposé de mieux structurer les interventions pour favoriser l'accès à l'éducation artistique et culturelle et la diversité de ses pratiques par tous.
- Renforcer la mobilité des jeunes : lutter contre l'assignation territoriale vécue et intégrée des habitants du Blosne par des expériences et actions à destination des enfants, jeunes et parents induisant la confrontation au changement des références et des représentations. Exemples : les départs en vacances et courts séjours pour les familles, et les départs accompagnés ou en autonomie pour les jeunes.

- La parentalité : parce que les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant, il est nécessaire de les accompagner afin qu'ils investissent plus encore les enjeux éducatifs de leurs enfants.
- Développer des lieux et des temps de rencontres favorisant l'expression et le partage, la compréhension et la reconnaissance mutuelle des différents "coéducateurs".
- Intensifier l'expression des parents dans les instances de quartier : commission éducation enfance jeunesse et sports, conseils de classes, conseils d'écoles, conseils d'administration,...

Actions engagées en 2020 et perspectives

Durant le confinement : lutter contre la fracture numérique

À la demande de l'Agence nationale de cohésion des territoires, 15 % du budget 2020 de la Cité éducative ont pu être redéployés afin de lutter contre la fracture numérique et favoriser la continuité pédagogique. Ainsi, 150 ordinateurs (100 d'occasion et 50 neufs) ont été prêtés aux familles identifiées par les enseignants. Un plan d'acquisition de ces ordinateurs est en cours d'élaboration afin de permettre aux familles sans outil informatique de pouvoir se doter d'un ordinateur au coût de 20 euros.

En projet

Une infirmière viendra renforcer les actions collectives de prévention à la santé à destination des enfants de grande section et d'élémentaire et leurs parents.

Une éducatrice de jeunes enfants sera également recrutée afin d'apporter un soutien à la parentalité auprès des parents des 6 écoles maternelles publiques du quartier.

Le projet de réussite éducative est également renforcé *via* la cité éducative dans ces deux axes d'interventions.

Un poste de médiateur ou médicatrice à l'école pour la REP+ est également identifié dans le plan d'action.

Enfin, le comité stratégique a souhaité prioriser l'enjeu de la diplomation et l'insertion professionnelle des jeunes pour les prochains mois. Un travail est engagé afin de mieux coordonner l'existant et être force de propositions d'actions innovantes.

Financement

Le ministère chargé de la Ville va consacrer 34 millions d'euros par an au projet, soit près de 100 millions d'euros de 2020 à 2022.

Alimentation durable

La politique de la Ville de Rennes en faveur d'une alimentation saine et durable se décline depuis 2017 à travers un Plan Alimentaire Durable (PAD). Le PAD vise à répondre à un certain nombre d'enjeux :

- justice sociale afin de garantir pour tous les enfants une alimentation sûre, diversifiée et en quantité suffisante ;
- éducation à l'alimentation par la sensibilisation aux équilibres alimentaires et aux liens à la santé ;
- lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- ancrage territorial de l'alimentation en favorisant l'intégration de produits bio, durables et locaux dans les restaurants scolaires.

Ce PAD fixait sur la précédente mandature les objectifs suivants :

- 20 % de produits bio ;
- 20 % de produits durables ;
- diminution de 50 % du gaspillage alimentaire.

Ces objectifs ont été largement dépassés grâce à un investissement important de la part des services de la ville de Rennes. Aussi les cantines proposent aujourd'hui :

- 28 % de produits bio ;
- plus de 40 % de produits durables ;
- 55 % de gaspillage alimentaire en moins ;
- les menus produisent 11 % d'émission de gaz à effet de serre en moins.

Un nouveau PAD permettra d'aller plus loin avec notamment l'augmentation de la part du bio local à 50 % au cours du mandat pour toutes les restaurations collectives (écoles, crèches, maisons de retraite, restaurants administratifs). Ce PAD permettra également de continuer à lutter contre le gaspillage alimentaire et organisera mieux le don alimentaire.

Une alternative végétarienne quotidienne dans les restaurants scolaires

En 2020, parmi les enfants inscrits au restaurant scolaire dans les écoles de la Ville de Rennes, environ 800 enfants sont inscrits au régime "sans viande". A ce jour, ils ont une entrée différente de la charcuterie (macédoine, betteraves, etc.) préparée et barquettée à la cuisine centrale et/ou une double ration d'accompagnement du menu (riz, lentilles, légumes, pâtes, etc.).

Afin d'assurer un repas équilibré, la part de protéines doit se composer de 2/3 de céréales + 1/3 de légumineuses. La Ville de Rennes s'engage à assurer l'équilibre nutritionnel des enfants via sa restauration scolaire en proposant une alternative végétarienne quotidienne.

L'accès aux différents menus est validé par les familles pour chaque enfant dans la fiche d'inscription au temps périscolaire au moment de la rentrée scolaire. L'alternative végétarienne ne concerne que les enfants inscrits au régime "sans viande" pour l'année scolaire. Le choix du repas n'est donc pas laissé à l'appréciation de l'enfant au jour le jour.

Goûter gratuit

Après une expérimentation dès cet automne, la Ville mettra en place début 2021 un goûter gratuit en élémentaire pour les enfants inscrits au temps périscolaire du soir comme cela est déjà le cas en maternelle. Après un test effectué dans certaines écoles ce dispositif sera généralisé. 2 300 enfants en moyenne seront concernés chaque soir par cette offre dont le budget annuel s'établit à 90 000 €.

Les chiffres clés de l'éducation à Rennes en 2020-2021

83 écoles maternelles et élémentaires publiques

14 500 élèves dans les écoles municipales

9 700 familles

12 dispositifs de scolarisation précoce pour les moins de 3 ans

1 300 enfants en moyenne fréquentent chaque jour l'accueil du matin (de 7 h 30 à 8 h 45)

4 200 enfants en moyenne fréquentent chaque jour l'accueil du soir (de 16 h 30 à 18 h 45)

150 études surveillées quotidiennes

1 400 ateliers périscolaires différents proposés chaque semaine (650 ateliers associatifs), encadrés par 80 associations et les agents municipaux

1 500 agents municipaux au service des enfants dans les écoles (personnels administratifs, agents d'entretien et de restauration, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, concierges, responsables éducation loisirs, conseillers d'animation, animateurs, éducateurs sportifs, agents en charge du patrimoine scolaire, etc.)

421 tableaux numériques interactifs installés dans les classes (85 % des classes élémentaires et 30 % des classes sont équipées) à cette rentrée

1 cuisine centrale et 48 restaurants scolaires

63 % des écoliers déjeunent au restaurant scolaire chaque jour en moyenne

Autour de 10 000 repas servis chaque midi en moyenne dans les écoles publiques du 1er degré

6 à 8 tonnes de denrées alimentaires traitées chaque jour

28 % des aliments d'origine biologique

40 % d'aliments durables en 2019

3 500 € par enfant sont consacrés par la Ville chaque année